



Yvelines
Le Département

Expertise des niochirs du Parc du Peuple de l'Herbe



Préserver

Protéger

Eduquer



Niochir pour Faucon installé au Parc du Peuple de l'Herbe – PAIKINE/LPO

Saison 2024



Agir pour
la biodiversité



Yvelines
Le Département

Expertise des nichoirs du Parc du Peuple de l'Herbe

Saison 2024

Inventaires et rédaction :

Olivier PAÏKINE, Chargé d'études de la LPO Ile-de-France

Crédits photographiques et illustrations :

O. PAÏKINE, F. DESBORDES

Les photos du présent document ne sont pas libres de droits. Sauf autorisation explicite du propriétaire ou/et du diffuseur de l'œuvre, leurs reproductions, représentations, adaptations ou modifications, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, sont interdites.

Remerciements

Les actions menées par la LPO Ile-de-France n'auraient pu être mises en œuvre sans la confiance et le soutien financier le Conseil départemental des Yvelines.

Nous tenons à remercier Isabelle CHATOUX et Véronique BRONDEAU du Conseil Départemental des Yvelines ainsi que l'équipe de grimpeurs de la société LACHAUX PAYSAGES pour leur collaboration et leur intérêt pour cette mission.

Fiche de dossier

Libellé de la mission Expertise des nichoirs du Parc du Peuple de l'herbe
– Saison 2024

Maître d'ouvrage Conseil Départemental des Yvelines

Maître d'ouvrage Isabelle CHATOUX
Chef de projet Aménagement et valorisation des
espaces naturels
Sous-direction des Parcs, Paysages et
Environnement
Interlocuteur Service Gestion et Valorisation des forêts et
espaces naturels sensibles
Direction de la Culture, de la Nature et des Sports
Direction Générale Adjointe Aménagement et
Développement
Port. : 06 68 97 64 40
ichatoux@yvelines.fr

Coordonnées LPO Ile-de-France
26 bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél. 01 53 58 58 38
ile-de-france@lpo.fr

LPO N° de dossier 2759

Responsable du dossier Marine CORNET
Responsable d'équipe du service protection de la
nature – Délégation LPO Ile-de-France
marine.cornet@lpo.fr

SOMMAIRE

1	Introduction	1
2	Méthodologie.....	1
2.1	Méthode d'analyse.....	1
2.2	Phase de terrain.....	2
3	Types et localisation des nichoirs	2
4	Résultats 2024.....	8
4.1	Les nichoirs de type M.....	10
4.2	Les nichoirs de type RG	10
4.3	Les nichoirs de type GDJ et RQFB.....	11
4.4	Les nichoirs de type CS.....	12
4.5	Nichoirs de type CH.....	12
4.6	Nichoir de type Faucon	13
5	Conclusion.....	13

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Localisation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe	6
Tableau 1 : Bilan d'occupation des nichoirs en 2024.....	9

1 Introduction

Dans le cadre de la politique de préservation et de valorisation des espaces naturels, le Département des Yvelines a sollicité la LPO afin de contribuer à l'installation et au suivi d'un dispositif de nichoirs au Parc départemental du Peuple de l'herbe.

Une première phase d'installation de 10 nichoirs en bois de type Mésange, Rougegorge et Grimpereau, s'est déroulée en 2016 et une deuxième phase d'installation s'est déroulée en 2017 et a concerné 15 nichoirs en béton de bois de type Mésange, Rougegorge et Chauves-souris.

Suite à cette installation, la première expertise de ce dispositif avait été programmée avant la période de reproduction 2018 mais en raison de problèmes d'inondation du site et compte tenu de la période d'intervention favorable (octobre à février), l'expertise après la période de reproduction 2017 n'avait pu avoir lieu et avait été reportée après la saison de reproduction 2018.

Ce dispositif fait donc l'objet d'une expertise annuelle depuis 2019 et la LPO a de nouveau été missionnée afin de réaliser l'expertise des nichoirs après la saison de reproduction 2024.

En 2022 et 2023, compte tenu de la présence de chenilles processionnaires, le dispositif a fait l'objet d'un renforcement et les expertises ont été couplées à l'installation de nichoirs supplémentaires de type Mésange en ciblant les zones de présence des chenilles.

L'expertise des nichoirs est une opération nécessaire pour contrôler et expertiser le succès de la reproduction dans le nichoir, évacuer les nids anciens afin que les nichoirs aient les meilleures chances d'être de nouveau occupés le printemps suivant, nettoyer le nichoir, contrôler le bon état de l'équipement, contrôler le bon état des arceaux de suspension et des structures d'attaches et contrôler l'état sanitaire de l'arbre support et de l'innocuité du nichoir.

2 Méthodologie

2.1 Méthode d'analyse

Chaque espèce ou famille d'oiseau utilise un support et une technique particulière pour construire son nid. Il est donc possible d'identifier une espèce qui a utilisé un nichoir pour se reproduire. La structure et les éléments constitutifs du nid retrouvés dans le nichoir après la reproduction sont des moyens discriminants de reconnaissance des espèces.

Après la reproduction, il est possible d'observer, dans les nids, des œufs non éclos et des oisillons morts. Ce sont aussi des éléments qui permettent d'identifier facilement l'espèce qui s'est reproduite. La présence ou l'absence de ces œufs non éclos et oisillons morts permet par ailleurs d'évaluer la mortalité à l'occasion de la reproduction dans les nichoirs.

La prise en compte du résultat de la reproduction dans les nichoirs est un élément important si l'on souhaite préserver au mieux les espèces cavernicoles. L'observation et la compilation des résultats de la reproduction effectuées pendant plusieurs années consécutives permettent d'identifier les secteurs où des échecs de reproduction sont constatés et donc d'adopter des mesures adéquates pour y remédier. Ces mesures prennent alors le plus souvent la forme d'une modification du positionnement du nichoir et du remplacement des nichoirs manquants ou défectueux.

2.2 Phase de terrain

Le contrôle et le nettoyage des nichoirs ont été effectués le vendredi 29 novembre 2024.

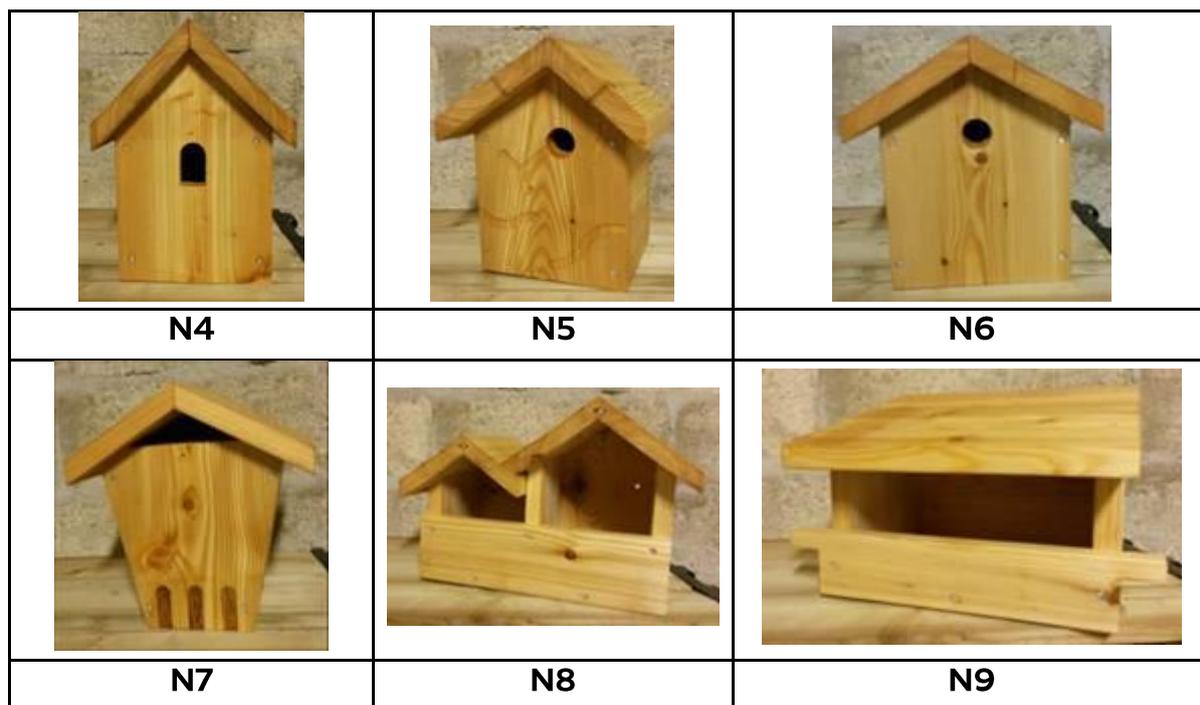
Le contenu des nichoirs a été analysé par Olivier PAÏKINE, Chargé d'études de la LPO Ile-de-France.

Le nettoyage des nichoirs a été confié à une équipe de grimpeurs de la société LACHAUX PAYSAGES.

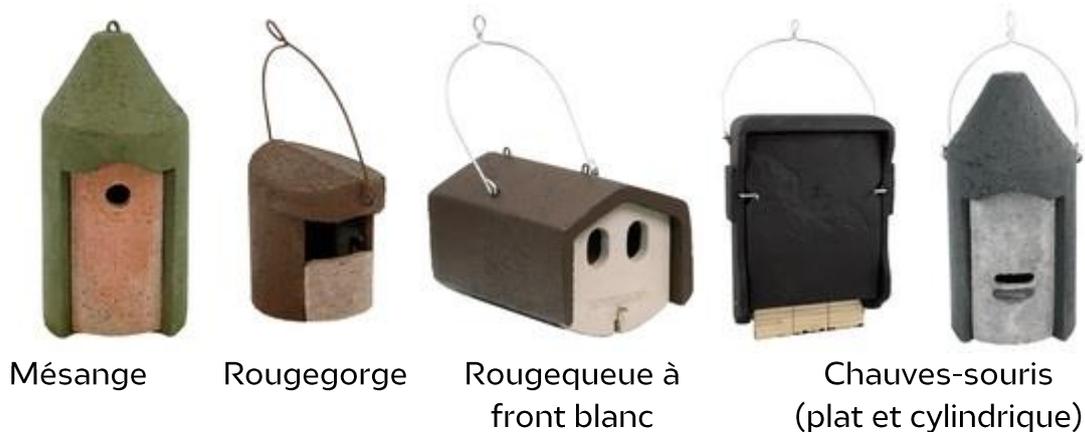
3 Types et localisation des nichoirs

Les photos suivantes présentent les visuels des nichoirs en bois installés en 2016. Les nichoirs N1, N2, N3, N4, N5 et N6 sont de type Mésange, le nichoir N7 est de type Grimpereau et les nichoirs N8 et N9 sont de type Rougegorge.





Les photos suivantes présentent des visuels des nichoirs en béton de bois installés lors de la deuxième phase d'installation en 2017.



En 2020, le dispositif installé en 2016 et 2017 a été renforcé par l'installation de 2 nichoirs en béton de bois destinés à la Chouette hulotte car cette espèce avait été contactée suite aux inventaires de l'avifaune réalisés en 2019 dans le cadre du renouvellement de la convention Refuge LPO Collectivités pour la période 2020-2024.

En 2021, ce dispositif a fait l'objet d'un renforcement par l'installation d'un nichoir destiné au Faucon crécerelle. La présence de cette espèce n'est pas une surprise car les milieux ouverts à caractère naturel correspondent tout à fait aux exigences de l'espèce en termes de ressources. Compte tenu du poids du nichoir et du système de fixation, celui-ci a été installé au niveau de l'observatoire.



Nichoir type Chouette hulotte n°23 et nichoir type Faucon crécerelle – PAIKINE/LPO

En 2022, les nichoirs manquants ou disparus ont fait l'objet d'un remplacement et le dispositif a fait l'objet d'un renforcement par l'installation de 4 nouveaux nichoirs de type Mésange sur la zone de parking afin de lutter contre la présence des chenilles processionnaires sur cette zone.



Nichoirs de type M installés au niveau du parking en 2022 – PAIKINE/LPO

En 2023, 4 nichoirs supplémentaires de type Mésange ont été installés afin de renforcer la lutte contre les chenilles processionnaires et 2 nichoirs de type Rougegorge ont été installés pour remplacer les nichoirs absents ou détériorés.



Nichoirs de type Mésange et Rougegorge installés en 2023 – PAIKINE/LPO

En 2024, 4 nouveaux nichoirs de type Mésange ont été installés pour remplacer les nichoirs manquants ou détériorés. A l'occasion de cette expertise, le nichoir double installé au niveau de l'étang de la Galiotte à l'attention du Martin-pêcheur d'Europe a également fait l'objet d'un contrôle.



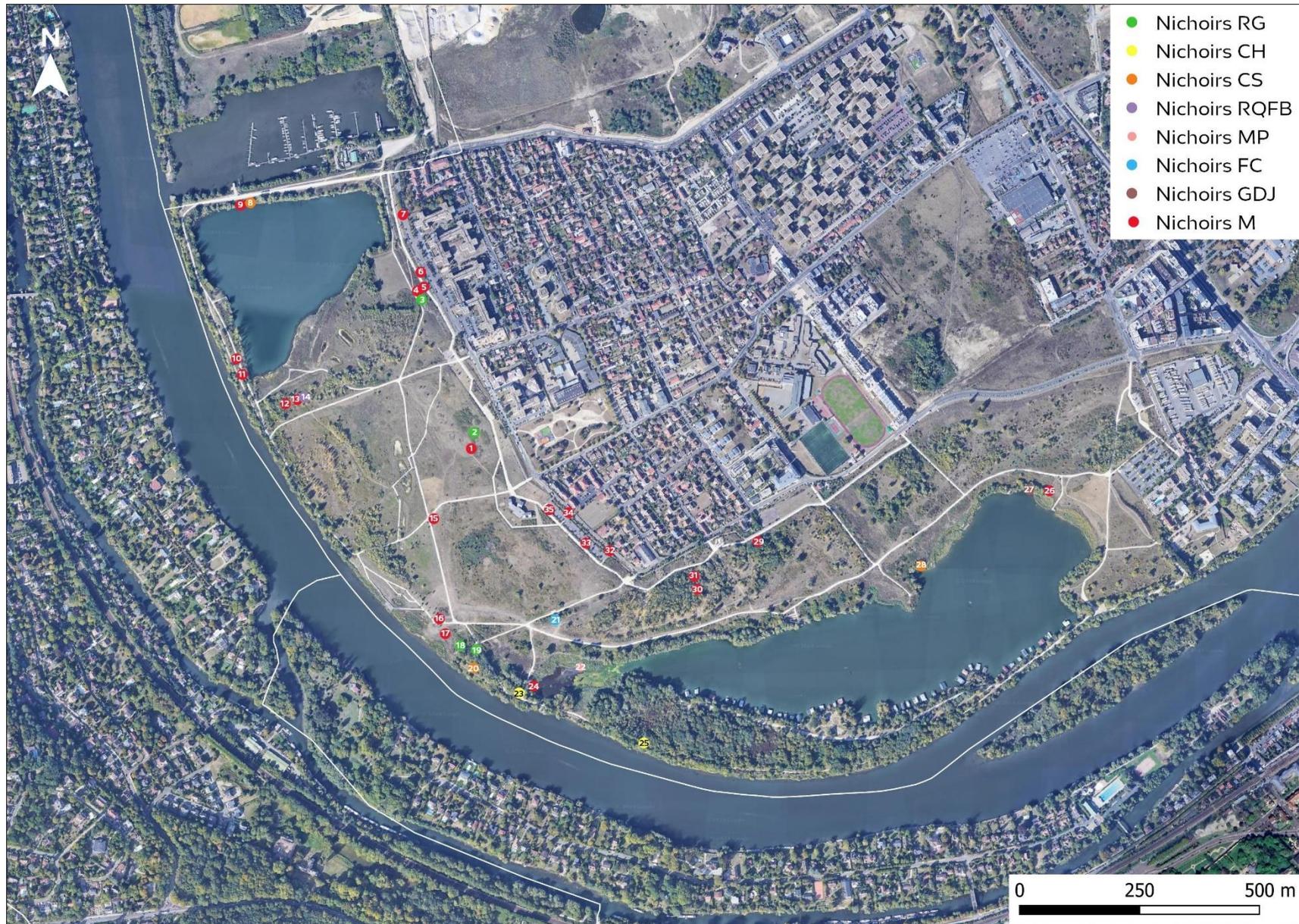
Microfalaise et nichoir pour Martin-pêcheur d'Europe- PAIKINE/LPO



Martin-pêcheur d'Europe dans son terrier de nidification – F.DESBORDES/LPO

La carte 1 présente la localisation et le type de nichoirs installés au Parc du Peuple de l'herbe.

Carte 1 : Localisation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe



4 Résultats 2024

Le tableau 1 présente le bilan d'occupation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe en 2021. Les champs du tableau sont décrits ci-après :

- **N°** : Numéro de référence du nichoir
- **Type de nichoir** :
 - M : Mésange
 - RQFB : Rougequeue à front blanc (ouverture ovale)
 - GDJ : Grimpereau des jardins
 - RG : Rougegorge (ou semi-ouvert)
 - CS : Chauves-souris (plat ou cylindrique)
 - CH : Chouette hulotte
- **Espèce nicheuse** : espèce(s) ayant occupé le nichoir pour la reproduction.

Ce champ indique quelle utilisation a été faite du nichoir. Plusieurs cas peuvent donc se présenter :

- Si une espèce s'est reproduite avec succès dans le nichoir, le nom de l'espèce est indiqué.
 - Si le nichoir présente une ébauche de nid mais l'espèce n'a pas été au terme de la construction du nid, le terme « Ébauche » est indiqué.
 - Si le nichoir présente des indices de fréquentation, le terme « Traces » est indiqué.
 - Si le nichoir ne présente pas de trace d'occupation, le terme « Vide » est indiqué.
 - Si le nichoir n'a pas été retrouvé à son emplacement, le terme « Absent » est indiqué.
 - Si le nichoir n'a pas été utilisable pour les besoins de la reproduction, le terme « Non disponible » est indiqué.
- **Œufs non éclos** : nombre d'œufs retrouvés dans le nichoir (œufs clairs ou abandonnés).
 - **Mortalité** : nombre d'oisillons retrouvés morts dans le nichoir.
 - **Remarques** :
 - Autres espèces ayant occupé le nichoir (insectes, mammifères)
 - État du nichoir ou des systèmes de fixation
 - Modifications apportées (déplacement, repositionnement)
 - Motif de l'indisponibilité (porte absente ou cassée, nichoir détérioré, nichoir disparu, nichoir installé au cours de l'expertise).

Tableau 1 : Bilan d'occupation des nichoirs en 2024

N°	Type	Espèce	Oufs	Mortalité	Remarques
1	M	Vide			
2	RG	Vide			Nichoir bois
3	RG	Vide			
4	M	Mésange charbonnière			
5	M	Mésange bleue			
6	M	Mésange bleue			Nid de guêpe
7	M	Vide			Nichoir bois
8	CS	Mésange bleue			Nichoir cylindrique
9	M	Non disponible			installé en 2024
10	M	Ébauche mésange			
11	M	Mésange bleue			
12	M	Mésange bleue			Nid de frelon
13	M	Mésange bleue	1		
14	RQFB	Mésange charbonnière	4		
15	M	Mésange bleue			Nid de guêpe
16	M	Ébauche mésange			
17	M	Non disponible			installé en 2024
18	RG	Vide			
19	RG	Vide			
20	CS	Vide			
21	FC	Vide			Repositionné plus haut
22	MPE	Vide			Nichoir double, au sol
23	CH	Vide			Nid d'abeilles
24	M	Non disponible			installé en 2024
25	CH	Vide			Gîte hivernal écureuil roux
26	M	Mésange bleue			
27	GDJ	Ébauche mésange			
28	CS	Vide			Nichoir cylindrique
29	M	Mésange charbonnière			Nichoir bois
30	M	Mésange bleue			Nichoir bois
31	M	Non disponible			installé en 2024
32	M	Mésange bleue			
33	M	Mésange charbonnière			
34	M	Mésange bleue			
35	M	Mésange bleue			

Sur les 38 nichoirs installés au parc du Peuple de l'herbe avant la saison de reproduction 2024, 31 nichoirs ont été disponibles et ont fait l'objet d'une expertise.

18 sont de type Mésange (4 en bois et 14 en béton de bois), 4 de type Rougegorge (en béton de bois), 1 de type Rougequeue à front blanc (en béton de bois), 2 de type Chouette hulotte (en béton de bois), 1 de type Faucon crécerelle (en béton de bois) et 3 de type Chauves-souris (2 nichoirs cylindriques et 1 plat en béton de bois).

4.1 Les nichoirs de type M

18 nichoirs de type M ont été disponibles pour la saison de reproduction 2024.

Sur les 18 nichoirs de type M disponibles, 14 nichoirs ont été utilisés par les oiseaux pour la nidification, 2 nichoirs ont présentés une ébauche de nid et 2 nichoirs n'ont pas été occupés.

Le taux d'occupation des nichoirs de type Mésange est donc de 78% en 2024 (80% en 2022 et 79% en 2023).

On constate donc que le taux d'occupation des nichoirs pour passereaux reste stable. Ce résultat est très satisfaisant car les mésanges présentent un intérêt écologique majeur. En effet, sachant que la reproduction est en général meilleure dans les nichoirs que dans les cavités naturelles, les nichoirs jouent donc un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes et de leurs larves, en particulier phytophages, en permettant la naissance d'un grand nombre de jeunes insectivores.

Des retours d'observation confirment ainsi l'intérêt des espèces de mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires (consommées à tous les stades même en hiver), les pyrales ou les carpocapses.

Compte tenu de cet intérêt, 4 nichoirs supplémentaires de type Mésange ont été installés en 2022 au niveau de la zone de parking et 4 nichoirs supplémentaires ont été installés en 2023 sur des zones complémentaires.

En 2024, 4 nouveaux nichoirs de type Mésange ont été installés pour remplacer les nichoirs détériorés ou disparus.

4.2 Les nichoirs de type RG

4 nichoirs de type RG ont été disponibles en 2024.

En 2024, les nichoirs disponibles de type RG n'ont pas présenté de traces d'occupation, comme les années précédentes, mais ceux-ci restent toutefois utiles car ils conviennent à différentes espèces présentes sur le site (Rougegorge familier, Rougequeue noir, Bergeronnette grise) et restent susceptibles d'être occupés ou de servir d'abri.

Ce résultat peut s'expliquer par le fait que certains types de nichoirs ne présentent pas le même succès d'occupation que les nichoirs de type M. En effet, les mésanges acceptent très rapidement les nichoirs alors qu'il faut parfois attendre plusieurs saisons avant de mettre en évidence l'occupation des nichoirs de type RG (Rougegorge) ou GDJ (Grimpereau des jardins) mais également des nichoirs de type CS (Chauves-souris).

Ce résultat pourrait également être dû au fait que certains nichoirs de type RG sont accrochés en hauteur comme les nichoirs de type Mésange alors que ces nichoirs sont installés en général à faible hauteur (moins d'un mètre) et bien dissimulés dans la végétation afin de limiter les phénomènes de prédation ou de dérangement et d'éviter leur disparition.



Nichoir n°3 de type Rougegorge installé à faible hauteur en 2023 – PAÏKINE/LPO

4.3 Les nichoirs de type GDJ et RQFB

Le nichoir n°27 de type GDJ a été disponible pour la saison 2024 mais n'a pas présenté de trace d'occupation par cette espèce. En revanche, ce nichoir a présenté une ébauche de nid de Mésange ce qui suggère que les capacités d'accueil du site pourraient encore faire l'objet d'un renforcement par la pose de nichoirs supplémentaires.



Nichoir de type Grimpereau installé en 2022 – PAÏKINE/LPO

Le nichoir n° 14 de type RQFB a été disponible pour la saison 2024 et a été occupé par la Mésange charbonnière.

4.4 Les nichoirs de type CS

3 nichoirs de type Chauves-souris ont été disponibles en 2024.

Ces nichoirs ne montrent pas de trace d'occupation même transitoire par les chauves-souris.

En l'absence d'occupation par les chauves-souris, un nichoir de type CS en béton de bois ont été utilisé par la Mésange bleue (malgré la forme inhabituelle du trou d'accès).

En revanche, aucun nichoir de type CS n'a été utilisés par des insectes (frelons, guêpes, bourdons) qui sont susceptibles de les occuper en raison de leur ouverture réduite.

Compte tenu du grégarisme de ces espèces, les nichoirs à chauves-souris ont été positionnés par deux sur le même arbre support ou sur des arbres mitoyens. En 2024, un des deux nichoirs de type CS positionnés au niveau de la berge de l'étang de la vieille ferme n'a pas été retrouvé à son emplacement probablement en raison de l'abattage de l'arbre support.

Le maintien de ces nichoirs reste utile non seulement pour favoriser l'installation de nouvelles colonies de chauves-souris mais également pour permettre d'accueillir des colonies présentes à proximité dans l'hypothèse où celles-ci soient dans l'obligation de trouver de nouveaux gîtes suite à un dérangement (occupation de leur gîte par d'autres espèces, travaux de rénovation, d'entretien ou de destruction de bâtiments).

De plus, en fonction du temps de résidence des individus à l'intérieur du gîte et du type de gîte (ouverture en bas ou non), les traces de présence peuvent être difficiles à mettre en évidence et il est donc tout à fait possible que ces gîtes soient quand même utilisés de manière transitoire.

4.5 Nichoirs de type CH

Les 2 nichoirs de type Chouette hulotte installés au parc du Peuple de l'herbe ont été disponibles en 2024.

Ces deux nichoirs ne montrent pas de trace d'occupation par cette espèce mais en son absence, le nichoir n°23 a été occupé par des abeilles qui ont semble-t-il été

attaquées par des frelons et le nichoir n°25 a été utilisé comme gîte hivernal par l'Écureuil roux (comme en 2021, 2022 et 2023).



Nichoir type Chouette hulotte n°25 – PAIKINE/LPO

4.6 Nichoir de type Faucon

Le nichoir de type Faucon installé en 2022 a été disponible pour la saison 2024 mais ne montre pas de trace d'occupation par cette espèce.

Comme pour d'autres types de nichoirs, il faut attendre en général plusieurs saisons avant de procéder à un déplacement en raison d'une absence d'occupation. Comme la hauteur de suspension de ce nichoir pouvait être un facteur limitant, ce nichoir a été positionné à une plus grande hauteur à l'occasion de l'expertise.

5 Conclusion

31 nichoirs ont fait l'objet d'une expertise en 2024 dont 18 nichoirs de type Mésange, 4 de type Rougegorge, 1 de type Rougequeue à front blanc, 1 de type Grimpereau des jardins, 2 de type Chouette hulotte, 1 de type Faucon crécerelle, 3 de type Chauves-souris et 1 de type Martin-pêcheur (nichoir double).

En 2024, 14 des 18 nichoirs de type Mésange ont été occupés par les oiseaux. Le taux d'occupation des nichoirs de type Mésange est donc de 78% en 2024.

Ce taux d'occupation des nichoirs de type Mésange est très satisfaisant car les mésanges jouent un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes et de leurs larves, en particulier phytophages dont les chenilles processionnaires, les carpocapses ou les pyrales.

Compte tenu de cet intérêt, 4 nichoirs de type Mésange ont été installés à l'occasion de l'expertise 2024 afin de renforcer la lutte contre la présence des chenilles processionnaires et de compenser la disparition de certains nichoirs au cours des années précédentes.

Les autres types de nichoirs (Rougegorge, Chouette hulotte, Faucon crécerelle, Martin-pêcheur d'Europe, Chauves-souris) ne montrent pas de trace d'occupation par les espèces concernées.

Le nombre de nichoirs occupés paraît faible au regard du nombre de nichoirs installés mais ce résultat s'explique par le fait que certains nichoirs ont été installés récemment (Chouette hulotte, Faucon crécerelle, Rougegorge) et par le fait les mésanges acceptent rapidement les nichoirs qui leur sont destinés tandis que les autres types de nichoir (Rougegorge, Grimpereau, Chauves-souris, Faucon, Chouette, Martin-pêcheur) ne présentent pas la même rapidité d'occupation et qu'il faut parfois attendre plusieurs années avant que les espèces ciblées les utilisent ou de procéder à une éventuelle modification de leur emplacement.

Les résultats de l'expertise témoignent du fait que ces cavités artificielles y compris les nichoirs de type Chauves-souris ou Chouette hulotte, peuvent servir de gîte de reproduction ou de refuge hivernal pour des mammifères (lérot, écureuil, martre), des insectes (guêpes, bourdons, chenilles, perce-oreilles, papillons) et des araignées. L'expertise 2024 a ainsi permis de constater l'utilisation du nichoir type Martin-pêcheur comme abri hivernal pour un triton ponctué.

Enfin l'expertise annuelle permet vérifier l'état des équipements et de contrôler les systèmes de fixation et ainsi de procéder au remplacement de ces systèmes et des nichoirs manquants ou détériorés.



Alvéoles d'abeilles et Triton ponctué retrouvés dans les nichoirs – LPO/PAIKINE